

ATTENTES ÉLECTORALES

TRANSPORT COLLECTIF



Garantir un financement équitable et adéquat aux organismes municipaux de transport collectif.

ÉTAT DE SITUATION AU BAS-SAINT-LAURENT

- Les financements disponibles actuellement pour le transport collectif régional sont insuffisants et inadéquats, ce qui désavantage les milieux ruraux ayant de vastes superficies habitées à faible densité.
- Au Québec, en 2023, le MTMD a octroyé 79 % du financement en transport collectif aux régions de Montréal (76 \$ / habitant), l'Outaouais (34 \$ / habitant) et la Capitale Nationale (25 \$ / habitant) comparativement à 21 % pour l'ensemble des autres régions du Québec (10 \$ / habitant).
- 60 % de la population québécoise reçoit uniquement 21 % du financement en transport collectif. Une iniquité flagrante.
- Au Bas-Saint-Laurent, 90 % des déplacements de la population active s'effectuent en automobile avec 1 157 litres d'essence par habitant alors que la moyenne québécoise est de 877 litres.
- Le taux de mortalité par accident routier est trois fois plus élevé que dans le reste du Québec avec une surreprésentation des jeunes de 16 à 21 ans.
- 89 % de la population bas-laurentienne appuie la bonification du transport collectif local et régional.
- 60 % est en accord avec une majoration de la taxe sur les carburants comme mesure de financement pour la bonification du transport collectif régional comparativement à 26 % pour la taxe sur l'immatriculation.
- La volonté d'utiliser le transport collectif est passée de 26 % en 2016 à 54 % en 2024. De ce nombre, 71 % utiliseraient le service 3 fois / semaine (94 % chez les 65 ans et +).

Pour déployer une offre de services structurante, 7 MRC et 96 municipalités du Bas-Saint-Laurent se sont regroupées pour créer une Régie intermunicipale de transport collectif (RTBSL)

- C'est un projet voulu et réfléchi depuis plus de dix ans, qui s'appuie sur des études de besoins et sur une concertation régionale.
- La stratégie de transport répondant aux besoins de la population nécessite l'ajout de 5M\$ annuellement pour le territoire du Bas-Saint-Laurent, pour un total annuel de 8,5M\$.
- Une trentaine d'appuis reçus au niveau régional et national, dont l'UMQ, la FQM, le CIUSSS, les cégeps, l'UQAR, des organismes de développement économique, des employeurs, des organismes communautaires et environnementaux de la région.

NOS DEMANDES

- ✓ Reconnaître les particularités des milieux ruraux en matière de mobilité et ajuster les programmes de financement afin de permettre le développement de nouveaux trajets et l'interconnexion entre les territoires de MRC.
- ✓ Autoriser la demande régionale de majoration de la taxe sur les carburants de 2 ¢ le litre d'essence pour financer la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent.
- ✓ ou Rehausser les financements en transport collectif rural et régional du MTMD pour l'ajout de 5M\$ supplémentaires par année aux aides actuellement consenties au Bas-Saint-Laurent.

Consulter en ligne la [Régie intermunicipale de transport collectif du Bas-Saint-Laurent](#)